



**CDN des 16 et 17 novembre 2017**

## **Analyse de la situation**

Depuis l'élection du Président Macron et la mise en place du gouvernement Philippe, on assiste à une accélération des politiques libérales sur le plan social et économique. Bien que communiquant sur le fait qu'il ne fait qu'appliquer le programme pour lequel il a été élu, tous les commentateurs observent d'un côté la baisse de popularité du président et de l'autre, l'image qui lui est désormais accolée de « Président des riches ».

La préparation du budget en est d'ailleurs l'illustration, entièrement orientée vers la réduction des dépenses publiques, de la "dette", du budget de l'État, des systèmes sociaux, pendant que les plus privilégiés se voient offrir nombre d'avantages et de "cadeaux". Cette orientation de la politique budgétaire est justifiée par le gouvernement comme seule à même de permettre la relance économique sur le principe du "ruissellement" des plus riches vers les plus pauvres. Elle remet en cause les solidarités collectives au profit de la responsabilité individuelle. Ce budget est une opérationnalisation pour mettre la société française au service de la mondialisation. Ces orientations qui ne constituent en rien une rupture avec les politiques libérales des gouvernements précédents, les poursuivent, les amplifient et s'inscrivent dans une visée de transformation profonde et rapide de notre société pour la rapprocher des modèles anglo saxons. Ce Président et ce gouvernement pensent que dans le contexte social et politique actuel, un créneau existe pour ces transformations dans le cadre des pressions portées par la mondialisation et les mutations technologiques.

Dans ce contexte, les organisations politiques déclarées d'opposition ne parviennent pas à peser suffisamment dans le débat pour pouvoir modifier les choix gouvernementaux.

De même, les diverses stratégies des organisations syndicales rendent difficile les mobilisations nécessaires et ne permettent pas la construction d'un mouvement unitaire d'ampleur, condition facilitante pour peser et satisfaire les revendications. Le politique et le syndical n'apparaissent pas comme des relais crédibles et se voient parfois renvoyés à un statut de représentants de "l'ancien monde"... Dans ce cadre, les mobilisations nécessaires pour combattre les choix politiques tant sur la loi travail que sur les mesures contre les fonctionnaires, la Fonction publique ou les services publics, ne sont pas à la hauteur des enjeux.

Le programme Action Publique 2022 constitue une nouvelle attaque contre le service public, déjà fortement fragilisé par les précédentes réformes (RGPP, MAP, RéATE). Le Comité de l'Action Publique 2022, dont la composition est assez édifiante et éclairante, et son objectif, mis en place par le Président, va examiner le périmètre des services publics pour faire baisser les dépenses publiques de 3 points de PIB. Il s'agit, de fait, de justifier la suppression de 120 000 emplois de fonctionnaires et déléguer au privé une partie des missions.

Les différentes mesures touchant les fonctionnaires (mesures salariales, jours de carences, etc.) s'inscrivent dans la continuité et la logique de cette politique.

La politique menée pour un changement de société ne s'inscrit pas dans le sens du progrès social et amplifie même les dégâts provoqués par les politiques antérieures comme on peut le voir, par

exemple, au travers des mesures prises ou non après la COP21 et la COP23 dans un contexte climatique de plus en plus alarmant (appel des 15 000 scientifiques sur l'avenir de la planète).

C'est dans ce cadre qu'il faut situer l'ensemble des déclarations et des mesures prises par le ministre de l'Éducation nationale, depuis sa prise de fonction, qui, loin de reprendre ses affirmations sur sa volonté de ne pas se lancer dans une énième réforme, dessinent un tableau des plus libéral de l'école, tel que nous l'avions déjà, en partie, connu sous Sarkozy.

Que ce soit sur la méthode, comme par exemple sur les rythmes scolaires, ou sur le fond, comme avec la réforme de l'orientation post Bac, la volonté d'avancer à marche forcée, dans une précipitation organisée, quels que soient le contenu et les résultats des débats, devient mode de gouvernance et de décision de la part du ministre.

Orientation post Bac, ESR, rythmes scolaires, DNB, réforme du Bac, de l'apprentissage (et en toile de fond de la voie professionnelle publique), devoirs faits, etc... Les chantiers se multiplient et la cohérence de toutes ces mesures et leur articulation avec l'orientation générale du gouvernement Macron apparaît de plus en plus.

Le CDN fait le constat d'une souffrance au travail qui se développe. Cela est dû, notamment, à des injonctions (textes, réformes, ...) qui interrogent le métier et provoquent des pertes de sens de l'action éducative. Ce décalage entre impératifs libéraux et "travail bien fait" se fait sentir dans de trop nombreux métiers. La reprise en main des professionnels sur le travail est un enjeu majeur pour notre société.

La stratégie de multiplication des chantiers, réformes, discussion, concertations, etc., tient lieu d'habillage démocratique et, dans le même temps, met en difficulté les organisations syndicales en les empêchant de jouer pleinement leur rôle.

Pour autant, tant le SNEP que la FSU, ont décidé de jouer le dehors/dedans pour, à la fois porter nos revendications et propositions et construire les mobilisations pour peser.

Malgré une première série de modifications du DNB, nos revendications concernant l'EPS ne sont toujours pas prises en compte. Pour les programmes, la rédaction alternative du SNEP-FSU est bien accueillie.

Les bilans de rentrée font apparaître le manque de postes, de moyens de remplacement, avec des TZR affectés à l'année. Les besoins en remplacement ne sont que très insuffisamment couverts et le recrutement de non titulaires connaît une nouvelle hausse.

Les échos sur une baisse probable des recrutements à venir, font craindre que cette tendance persiste et même se développe, notamment en EPS, comme l'histoire récente nous l'a déjà montrée.

Les ministres de l'ESR et de l'EN, en lien avec le Président de la République, ont déposé un projet de loi relatif à l'orientation et la réussite des étudiants. Celui-ci comporte des propositions qui ne sont pas toujours issues du rapport Filâtre et qui, pour certaines, n'ont même pas été débattues dans les groupes de travail. Ce projet, qui sera inscrit dans le code de l'éducation, vise de fait à légitimer institutionnellement et à mettre en œuvre une sélection déguisée à travers la notion d'attendus et d'autres dispositifs (capacité d'accueil, avis du conseil de classe sur chaque vœu du lycéen, ...). Dans les faits et malgré les affirmations, le Baccalauréat ne serait plus suffisant pour permettre l'accès de droit pour les lycéens de l'enseignement supérieur, dans la filière de leur choix.

Ce projet de loi, dans son ensemble, a été rejeté par le CSE et validé par le CNESER. Celui-ci, pourtant présenté comme permettant de résoudre les problèmes de tirage au sort et de manque de place, ne règle en rien ces problématiques et encore moins celles des STAPS. Les moyens attribués sont sans rapport face aux retards accumulés, à l'évolution démographique et ne permettra pas d'atteindre les objectifs affichés ni même à mettre en œuvre l'ensemble des mesures annoncées. Il ne permettra pas une vraie démocratisation de l'enseignement supérieur. De plus certaines mesures pourraient, à terme, empêcher le développement des activités physique et sportives universitaires.

Dans le domaine du sport, l'attribution des JOP de 2024 et de la coupe du monde de rugby de 2023 peut représenter, potentiellement et sous certaines conditions, des points d'appuis pour le développement du sport en France. Mais le budget proposé pour 2018 (en baisse de 7%), loin de développer un service public du sport en direction de toutes les populations ne le permettra pas. D'autant que le gouvernement envisage de développer l'autonomie des fédérations tout en ramenant les missions de l'État sur la coordination, la réglementation et le contrôle. Le programme « Action Publique 2022 », sur lesquels les ministères travaillent déjà (1<sup>ère</sup> contribution à rendre en novembre 2017), est une attaque qui intervient sur un champ de ruines dans le secteur Jeunesse et Sports. Il s'agit de la destruction programmée du service public du sport, alors qu'il faudrait au contraire une nouvelle organisation des services visant à restaurer un réseau Jeunesse et Sports qui fonctionne, avec un recentrage des missions autour du développement du sport sous toutes ses formes.

Les 10 propositions pour le sport portées par le SNEP-FSU qui ont été envoyées à tous les parlementaires (sauf FN), ont permis une première série de contacts et des retours écrits. Ces éléments constituent une base de travail intéressante à développer pour porter le projet développé par le SNEP-FSU.

Les collègues retraités se sont largement fait entendre le 28 septembre dans une manifestation unitaire de grande ampleur. Mais les mobilisations vont devoir persister face aux attaques de ce gouvernement sur les retraites et notamment les retraités "riches" (à partir de 1 200 € par mois !), qui se verront ponctionner 1,7 point de CSG supplémentaire, sans parler, bien entendu, du gel des pensions.

**Votes :**

Pour : 39

Contre : 1

Abst : 0

NPPV : 0